



Régulation de l'espèce sanglier : battue administrative le 13 janvier 2018

Une battue administrative aux sangliers est organisée autour de la Réserve Naturelle Régionale de l'étang de Saint-Bonnet ce samedi 13 janvier.

Le cheminement piéton autour de l'étang sera fermé pour des raisons de sécurité entre 8h et 11h. Des déviations routières autour de la route de Vienne (CD36) sont prévues.

Il est demandé au public de bien vouloir éviter le périmètre de la réserve durant toute la durée de la battue.

**Découvrez l'ensemble des actions du service environnement de la CAPI sur :
<http://www.capi-agglo.fr/Vivre/Environnement/Biodiversite>**

- **Battue administrative**
Samedi 13 janvier 2018
entre 8h et 11h
Réserve Naturelle Régionale de Saint-Bonnet

